



PV Assemblée générale

30.03.2023

Au Café Restaurant Le Mondial, Rue de l'Hôpital 37, 1700 Fribourg à 18h30

Présences : Jean-Thomas Vacher, Anne-France Irzik, Nadine Villa, Pauline Robatel, Anne Schrago, Floriane Raemy, Charlotte Jatton, Karine Demierre, Anne Corpataux, Stéphanie Lopez

Excusés : Yolande Nsinkam, Sérafine Nein, Fatoumata Diallo, Mélissa Burkhart, Jessica Russo.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 07.04.2022 : le PV est approuvé.
2. Approbation des comptes 2022 : Anne-France Irzik, trésorière et vice-présidente, prend la parole pour détailler les comptes 2022.

Vous avez pu consulter, sur notre site internet, le compte de résultat « Pertes & Profits » pour l'année 2022 ainsi que le Bilan au 31.12.22 et ainsi en prendre connaissance. Vous avez certainement constaté que le résultat de cet exercice 2022 est pour notre association, un résultat positif.

Je vais donc vous les présenter brièvement :

Pertes & Profits

Total des produits :

Le total des produits en 2022 s'élève à CHF 375'631.05. Cela équivaut à une augmentation par rapport à l'année 2021 de 59,30 %. Les contributions des fondations et associations ont aussi très fortement progressé par rapport aux années précédentes et représentent maintenant 71,69 % du total de nos produits. Quant aux subventions publiques, elles ne représentent plus que 24,47 % de nos produits. C'est une situation à laquelle il faut s'attendre aussi pour les prochaines années. En ce qui concerne les recettes propres, elles n'ont que très peu varié par rapport à l'année 2021 et représentent 3,84 % du total de nos produits.

Total des charges :

Le total des charges en 2022 est de CHF 376'971.56. Cela équivaut à une augmentation par rapport à l'année 2021 de 69,78 %. Cette augmentation considérable s'explique d'un part par l'augmentation des taux d'activité des AS dans certains cantons et le remplacement de notre Directrice pendant son congé maternité par Mme Anne Schrago et d'autre part, par la volonté stratégique du comité de pourvoir l'Association d'une Co-Direction dès juillet 2022. Du total des charges de CHF 376'971.56 ; CHF 315'015.05 concerne uniquement la masse salariale y compris les charges sociales, soit une augmentation de 72,60 % par rapport à 2021 (CHF 182'513.60). Les charges consacrées à la mission de l'Association sont composées des charges de personnel et des charges directes des activités liées à la mission et représentent 92,23 % du total des charges. Par contre, les frais de gestion pour l'année 2022 sont maîtrisés et représentent 7,77 % du total des charges et ceci malgré le fait que durant cette année, nous avons fait réaliser un Audit externe pour évaluer nos pts forts et/ou faibles. En 2021, les frais de gestion représentaient 10,79 % du total des charges.

En conclusion :

Le compte de résultat pour l'année 2022 présente un résultat intermédiaire négatif de CHF 1'340.51. Par contre, nous avons enregistré en 2022, des produits extraordinaires (RHT) pour

un montant de CHF 3'084.00. Ce qui nous a permis de présenter un compte de résultat équilibré avec un excédent de produits de CHF 1'743.49.

Bilan

Au 31.12.22, le total de l'Actif se monte à CHF 177'230.52 dont CHF 174'523.72 sous forme de liquidités déposées sur notre compte Postfinance. Le total du Passif, au 31.12.22, s'élève à CHF 175'487.03. Le résultat à la fin décembre 2022 présente ainsi un excédent des produits de CHF 1'743.49. Cette année, nous avons encore pu constituer des provisions pour CHF 50'000.00 sous « Dons affectés à l'exercice suivant ». Pour les explications, vous pouvez vous référer à l'annexe des comptes annuels, page 4 « passifs de régularisation ». Le capital de fonds au 31.12.22 consacré à l'aide directe aux bénéficiaires s'élève à CHF 11'174.20 et pour la 1^{ère} fois dans l'histoire de notre association, nous avons pu constituer un fonds de réserve et lui attribuer le montant de CHF 4'000.00. Le total capital de fonds est donc de CHF 15'174.20. Le Capital propre au 1^{er} janvier 2022 est de CHF 63'075.20.

En conclusion :

Le Bilan au 31.12.22 confirme un bon résultat d'exercice en présentant un excédent des produits de CHF 1'743.49.

Questions ? Sinon, je passe au :

- a. Rapport de la fiduciaire Véronique Dupré, vérificatrice des comptes 2022
Mis en ligne pour consultation du Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint, du 18 février 2023, de Madame Véronique Dupré qui confirme que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats et que ces derniers sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Aussi, je vous propose de passer directement à l'approbation des comptes 2022 : les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.
- a. Décharge aux membres du comité et au CIS : les membres du comité sont déchargés.
3. Rapport d'activité 2022 : Jean-Thomas Vacher, président prend la parole pour relever quelques points du rapport 2022. Le premier est le travail qui a été fait sur la charte. Le second était un grand défi : le congé maternité de Floriane et son remplacement. Il a fallu parler de la gouvernance et cela a débouché sur l'engagement de Anne. Il félicite le travail de Anne qui était solide et rigoureux, elle a également développé une bonne relation avec les collaboratrices. Dès le retour de Floriane, la question de la gouvernance s'est posée. Comment faire si la directrice est absente ? La co-direction a été décidée avec une définition des rôles précis : Anne gère plus les collaboratrices et les situations et Floriane les finances et l'administratif.
Au niveau du comité, il salue l'arrivée de Pauline Robatel qui peut nous apporter son expérience juridique, fraîchement avocate. Elle est également un atout politique car elle est députée au Grand Conseil fribourgeois.
Le dernier point important du rapport c'est les 20 ans de l'Association. C'est un signe positif d'une certaine solidité, d'une certaine santé, signe qu'elle a pu se construire et arrivée à une certaine maturité. C'est réjouissant ! C'est signe aussi que les missions restent actuelles. Peut-être même que les besoins sont accrus avec la crise du COVID ou les autres crises qu'on doit passer. Le rapport d'activité est validé par les membres.

4. Reconduction pour 5 ans de notre fiduciaire (organe de révision avec contrôle restreint) et décharge de la vérificatrice des comptes : Véronique Dupré est déchargée et la reconduction est acceptée pour 5 ans.

5. Présentation budget 2023 : Anne-France Irzik présente le budget 2023 :

En préambule : Avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 de nos Statuts – art. 20, L'AG prend connaissance du budget mais c'est le comité, organe stratégique qui avalise le budget prévisionnel ; ce qui a été fait lors de sa séance du 08.03.23. Par contre, le montant de la cotisation annuelle reste de la compétence de l'AG.

Aussi, je vous proposerai de passer au vote concernant le montant de cotisation 2023 à la fin de ma présentation.

Le Budget 2023 se présente ainsi :

Total des Charges: CHF 497'960.00

Pour ce qui est de la répartition des dépenses totales : 12,49 % concerne les frais de gestion qui s'élèvent à CHF 62'200.00. Et 87,51% sont affectées à la mission de l'association, soit CHF 435'760.00 dont CHF 398'260.00 concerne uniquement la masse salariale y compris l'indexation salariale 2023 prévue par l'Etat de Fribourg puisque nous nous basons sur cette échelle cantonale. Le solde de CHF 37'500.00 est constitué par les charges directes des activités liées à la mission.

Total des produits: CHF 497'750.00

Pour ce qui est de l'origine des ressources : 9,01 % représente nos recettes propres, soit CHF 44'850.00. Nous avons tenu compte pour la cotisation d'un montant de CHF 50.00/membre et CHF 60.00/couple (comme les années passées). Le montant total des contributions privées et subventions publiques (CHF 452'900.00) assurerait la totalité des dépenses liées à notre mission, à la condition que le financement espéré de CHF 110'300.00 soit réalisé. Cependant, la tendance confirmée par les chiffres au 31.12.22, montre que les collectivités publiques s'engagent nettement moins que les fondations et associations. Nous avons estimé que les contributions privées représenteraient 72,59 % (361'300.00) du total de nos ressources alors que la totalité des subventions publiques ne se monterait qu'à 18,40 % (91'600.00).

Résultat prévisionnel de l'exercice 2023 : le Budget serait quasiment équilibré avec très léger un excédent de charges de CHF 210.00.

Remarque : Le boucllement trimestriel au 31 mars 2023 qui doit encore nous parvenir, devrait nous donner une 1^{ère} estimation.

6. Approbation du montant de la cotisation : le montant de la cotisation reste inchangé par rapport aux années précédentes : membre individuel CHF 50.- couple CHF 60.-. Les montants sont acceptés.

Pour terminer Anne-France remercie le CIS, Anne et Floriane pour leur travail.

7. Élection membres du comité : Pauline Robatel est élue à l'unanimité au sein du comité.
8. Présentation des projets : Anne Schrago prend la parole pour expliquer les projets qui continuent : « Entre Pairs » des rencontres entre les jeunes parents. Il y a eu un événement avec une conteuse à Lausanne et un goûter dernièrement et l'été passé c'était au port à Fribourg, tout simple autour d'un repas. Le prochain événement se passera à l'automne. L'autre projet est le bénévolat, Charlotte Jatton responsable du projet prend la parole : Les AS ont été approchées pour voir les besoins en termes de bénévolat. Karine Demierre explique qu'actuellement, des chouettes expériences sont en cours dans les cantons de Fribourg et Vaud : il y a une bénévole qui est active dans 3 familles. Charlotte Jatton ajoute qu'il y a souvent des sollicitations de la part des bénévoles mais c'est compliqué à faire matcher les besoins des jeunes parents

et les souhaits des bénévoles. Actuellement, on fait un certain « tri » des bénévoles pour voir si ça correspond à la réalité du projet. Karine Demierre ajoute qu'il y a un réel suivi avec les bénévoles : un bilan tous les 6 mois avec l'assistante sociale, c'est un bon encadrement.

Dernier projet dont parle Anne Schrago et pas des moindres : les 20 ans. Karine a fait un travail énorme pour faire une mailing liste pour les invitations. L'organisation est en cours. Il y a une jolie rétrospective faite par Karine Demierre qui est dans le rapport qui peut être reprise pour le jour J. On vous tiendra au courant s'il y a des interventions des politiques ou chef de service qui ont été interpellés. On ne connaît pas encore le nombre de participants.

Recrutement de nouveaux membres : Ce n'est pas un projet mais un souhait car on aimerait bien qu'on ait plus de membres. Floriane Raemy ajoute qu'une page est dédiée dans le rapport pour l'appel aux membres. Appel à faire auprès de nos connaissances, proches, etc.

9. Divers : Jean-Thomas ajoute que la stratégie a été travaillé avec l'aide de Vito Angellilo et c'est encore en cours. Réservez le 24 juin 2023 pour nos 20 ans !

Anne Schrago remercie Karine Demierre qui a été d'une grande aide durant le congé maternité de Floriane Raemy. L'équipe était aussi très compréhensive.

Karine Demierre rajoute qu'on est une très chouette équipe, on s'entraide, on tire sur la même corde malgré la distance.

La séance est clôturée par Jean-Thomas Vacher et un petit apéro est prévu pour continuer à discuter.